

Mission sur la transparence des finances publiques à l'horizon 2030 : priorité à la maîtrise des dépenses pour infléchir la dynamique de la dette

15.7.2026 - | DGCCRF

Mission sur la transparence des finances publiques à l'horizon 2030 : priorité à la maîtrise des dépenses pour infléchir la dynamique de la dette.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 juillet 2026

N°904

Mission sur la transparence des finances publiques à l'horizon 2030 : priorité à la maîtrise des dépenses pour infléchir la dynamique de la dette

En mai dernier, Roland Lescure, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, et David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, ont confié une mission à quatre économistes indépendants pour évaluer les perspectives d'évolution des finances publiques jusqu'en 2030 et établir des scénarios de rééquilibrage des comptes publics dès l'année prochaine. Les conclusions de la mission, publiées ce mercredi 15 juillet, visent à éclairer le débat public, notamment dans le cadre de la prochaine élection présidentielle, et alimenter les réflexions autour de la préparation du projet de loi de finances pour 2027.

Les travaux conduits par Xavier Jaravel, Xavier Ragot, Jean-Luc Tavernier et Natacha Valla avec l'appui de Fabien Bouvet, inspecteur des finances, ont donné lieu à un rapport sur la situation tendancielle des finances publiques à l'horizon 2030 remis aux ministres Roland Lescure et David Amiel.

Ce rapport met en évidence sept principaux enseignements :

1) A politique inchangée, si aucune mesure n'est prise, le déficit public se dégraderait rapidement sous l'effet de la progression spontanée des dépenses rendant inévitable une hausse continue de la dette publique.

- Le déficit public atteindrait 5,9% du PIB en 2027 puis près de 7% du PIB en 2030.

- La dette publique passerait de 118% du PIB en 2026 à plus de 130% du PIB en 2030, soit une hausse de plus de 10 points.
- La charge de la dette augmenterait d'environ 10 milliards d'euros par an entre 2027 et 2030.

2) Les économistes préconisent de stabiliser le poids de la dette publique au plus tard avant la fin du prochain quinquennat.

3) Pour y arriver, tous les leviers budgétaires devront être mobilisés : la maîtrise des dépenses publiques, une mobilisation des recettes malgré des marges limitées et le renforcement du potentiel de croissance.

4) La priorité devrait être donnée à la maîtrise des dépenses. Les marges pour augmenter les prélèvements obligatoires étant limitées, l'effort devrait porter en priorité sur l'efficacité de la dépense publique, notamment les dépenses sociales.

5) Les efforts engagés depuis 2025 devront être poursuivis en 2027. Il est essentiel d'infléchir au plus vite la dynamique de la dette publique afin de ramener le déficit public sous le seuil de 3% du PIB.

6) Des choix politiques structurels indispensables. La mission préconise des réformes ciblées plutôt que des réductions budgétaires uniformes et une remise en question des mécanismes d'indexation automatique.

7) La mission recommande enfin de prévoir une publication systématique d'une trajectoire de moyen terme « à politique inchangée » dans le rapport économique, social et financier (RESF).

Pour aller plus loin : accéder au rapport de la Mission sur la transparence des finances publiques.

« Arrêter la machine infernale de la dette publique exige une lucidité collective. Cette mission indépendante, inédite, fait la transparence sur la situation des finances publiques et dresse un état des lieux objectif de ce qui nous attend si rien n'est fait. A la veille d'échéances cruciales, son constat doit servir de base au débat public, pour rétablir nos finances publiques et donner à notre pays toutes les capacités d'investir dans l'avenir. » **David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics**

« Je salue le travail mené par des économistes indépendants, qui dressent un constat limpide de la contrainte qui pèse sur la soutenabilité de nos finances publiques et confirme l'impérieuse nécessité

de poursuivre nos efforts. Elle doit permettre d'éclairer le débat public : nos choix budgétaires doivent s'intégrer dans une trajectoire de réduction du déficit afin de préserver la croissance de long terme et notre modèle social. » **Roland Lescure, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique**

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 45 41 20 - presse.marp@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de David Amiel : 01 53 18 45 37 - presse.marp@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/mission-sur-la-transparence-des-finances-publiques>